

## **Fiche communication Transport A la Demande Connec'TER**

Cette fiche est à destination des familles de scolaires internes utilisant ou potentiellement intéressées pour utiliser le Transport A la Demande Connec'TER inscrit à un des deux établissements scolaires de Saint-Yrieix-la-Perche :

- Le collège-Lycée Jean-Baptiste DARNET
- Le lycée Professionnel Agricole La Faye

Les élèves ne sont pas concernés dans les cas suivants :

- Apprenti rémunéré
- Formation post BAC (BTS)
- Elèves demi-pensionnaires

Le Transport A la Demande Connec'TER dessert les 6 gares et anciennes gares (Objat, Vignols - Saint-Solve, Pompadour, Lubersac, Coussac-Bonneval et Saint-Yrieix) et 24 points d'arrêts répartis sur le territoire. Pour plus d'informations : [https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine/Connec\\_TER](https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine/Connec_TER).

Jusqu'à cette année scolaire 2025/2026, les élèves internes ne pouvaient pas bénéficier d'un abonnement scolaire administré par la Région Nouvelle-Aquitaine. A compter de la rentrée de septembre 2026, les scolaires qui remplissent les conditions ci-dessus pourront bénéficier d'un abonnement scolaire.

Voici les horaires potentiels qui permettront aux scolaires de se rendre à Saint-Yrieix :

| <b>LUNDI MATIN</b>                     |                          |
|----------------------------------------|--------------------------|
| <b>Arrêt</b>                           | <b>Horaire théorique</b> |
| Gare d'Objat                           | <b>06:37</b>             |
| Gare de Vignols - Saint-Solve          | <b>06:43</b>             |
| Beyssac - Centre                       | <b>06:54</b>             |
| St Sornin Lavolps - Centre             | <b>06:58</b>             |
| Arnac Pompadour - Centre               | <b>07:03</b>             |
| Gare de Pompadour                      | <b>07:05</b>             |
| Gare de Lubersac                       | <b>07:15</b>             |
| Lubersac - Centre / Centre Culturel    | <b>07:17</b>             |
| Collège et Lycée J-B DARNET            | <b>07:43</b>             |
| Lycée Professionnel Agricole - La Faye | <b>07:50</b>             |

| <b> VENDREDI APRES-MIDI</b>            |                          |
|----------------------------------------|--------------------------|
| <b>Arrêt</b>                           | <b>Horaire théorique</b> |
| Lycée Professionnel Agricole - La Faye | <b>17:20</b>             |
| Lycée J-B DARNET                       | <b>17:27</b>             |
| Lubersac - Centre / Centre Culturel    | <b>17:53</b>             |
| Gare de Lubersac                       | <b>17:55</b>             |
| Gare de Pompadour                      | <b>18:05</b>             |
| Arnac Pompadour - Centre               | <b>18:07</b>             |
| St Sornin Lavolps - Centre             | <b>18:12</b>             |
| Beyssac - Centre                       | <b>18:16</b>             |
| Gare de Vignols - Saint-Solve          | <b>18:27</b>             |
| Gare d'Objat                           | <b>18:33</b>             |

Bien que les élèves pourront être abonnés, **ils devront effectuer une réservation soit :**

- Sur l'application Connec'TER :
  - Avec un téléphone sous android : <https://play.google.com/store/apps/details?id=ridewithvia.sncfyriex&hl=fr&pli=1>

- Avec un téléphone Iphone :  
<https://apps.apple.com/us/app/connecter/id1639784804>
- Sur le site TER : [https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine/Connec\\_TER](https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine/Connec_TER)
- Par téléphone au 0 800 872 872 choix 4 (appel gratuit).

Lors de vos réservations, il est conseillé de réserver le Transport A la Demande aux horaires indiqués. Ces horaires sont variables en fonction des réservations, il se peut que les heures de prise en charge diffèrent de celles indiquées en fonction des arrêts intermédiaires. De plus, l'abonnement scolaire interne ne couvre pas un déplacement pour le mercredi midi et le jeudi matin.

Concernant votre inscription pour bénéficier d'un abonnement scolaire, il est préférable de s'inscrire avant le 28 juillet pour ne pas payer des frais de dossiers pour inscription tardive (24€). Il faudra notamment fournir votre avis d'imposition.

Si vous ou votre enfant êtes déjà usager des transports scolaires régionaux (collégien à Lubersac par exemple) et que vous avez une carte Modalis nominative, vous pouvez la conserver. Pour emprunter le Transport A la Demande en tant qu'abonné scolaire, vous aurez besoin de votre carte Modalis et d'une attestation fournie par le service des transports de la Région Nouvelle-Aquitaine. Sans ces deux éléments, vous devrez payer à bord un titre.

Si vous rencontrez des difficultés ou une réclamation vous pouvez contacter les services de la Région Nouvelle-Aquitaine par téléphone 09 70 870 870 ou par formulaire <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/contact>.